



Compte-rendu de la réunion du Bureau du Pays du 1^{er} juillet 2016

Présents :

Bureau : MMES BEVIERE, CHANTEREAU, LEVY, MM. BOURGEOIS, BRUNEAU, CITRON, FEVRIER, MAMEAUX, MALET, MASSON, PICARD, TARTINVILLE.

Autres personnalités : Mme GEORJON, Sous-préfète de l'arrondissement de Pithiviers, Mme FAUTRAT, Commune nouvelle Le Malesherbois, M. GUERIN, Conseiller départemental

Absents excusés :

Bureau : MM. BOUVARD, GUERINET, THION.

Autres personnalités : MMES DAUVILLIERS et PASQUET, Commune nouvelle Le Malesherbois, Mme DUBOIS, Député du Loiret, Mme BEAUDOIN, Conseillère départementale, Mme BESNIER, Vice-présidente de la Région Centre-Val de Loire, Mme DALLOT, Présidente du Conseil de développement, Mme NOURY, Conseil régional, Mme PIGNOLET, Conseil départemental du Loiret, M. NOLLAND, Maire de Pithiviers, M. PAGE, Trésorier de Pithiviers.

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Bureau du 27 mai 2016
- Contrat Régional de Solidarité Territoriale : examen des dossiers de demande de subvention
- Agenda 21 : point d'avancement des actions
- Présentation du projet de guide sur les économies d'eau
- Mise en place du régime indemnitaire RIFSE-EP
- Affaires diverses.

Mme BEVIERE souhaite la bienvenue à Mme GEORJON, Sous-préfète de l'arrondissement de Pithiviers qui assiste à cette réunion de Bureau peu de temps après son arrivée. La Présidente fait part des personnes ayant demandé à être excusées et propose un tour de table pour que chacun puisse se présenter.

Mme BEVIERE donne lecture des pouvoirs reçus :

M. BOUVARD donne pouvoir à M. BRUNEAU

M. GUERINET donne pouvoir à M. PICARD

M. THION donne pouvoir à Mme BEVIERE.

Mme BEVIERE, constatant que le quorum est atteint, passe au premier point à l'ordre du jour.

Approbation du compte-rendu du Bureau du 27 mai 2016

Mme BEVIERE rappelle les grandes lignes du compte-rendu et précise qu'aucune remarque n'a été formulée en amont du Bureau. La Présidente ne relève pas d'observation en séance.

Pas de vote contre – Pas d'abstention – Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Soutien à l'Hôpital et à la maternité de Pithiviers - Recours

Compte tenu de l'actualité, Mme BEVIERE propose d'intégrer ce sujet à l'ordre du jour. Elle signale qu'un mail a été envoyé aux élus du Bureau pour les informer du débat qui va suivre.

Elle rappelle la décision prise par l'ARS le 28 juin 2016, de mettre fin à l'autorisation relative à l'activité de soins d'obstétrique délivrée au Centre hospitalier de Pithiviers. Elle mentionne qu'elle a été sollicitée, en tant que Présidente du Pays, par l'Association des usagers pour engager un recours sur cette décision.

Mme BESNIER, Vice-présidente du Conseil régional, Mme DUBOIS, Député du Loiret et M. GAUDET, Vice-président du Conseil départemental, excusés, ont fait part de leur soutien.

Mme BEVIERE donne lecture de la motion proposée, base de la délibération à rédiger (cf. doc. joint en annexe).

M. TARTINVILLE pense en effet que le Bureau doit autoriser la Présidente à engager cette action.

Mme BEVIERE précise également qu'elle a envoyé un courrier au Défenseur des droits, en début d'après-midi, suite au bref échange qu'elle avait pu avoir avec lui à Pithiviers le 26 juin.

Le Bureau donne son accord à l'unanimité et autorise la Présidente à effectuer toutes démarches nécessaires liées au recours gracieux, voire hiérarchique.

Contrat Régional de Solidarité Territoriale : examen des dossiers de demande de subvention

Mme BEVIERE informe les membres du Bureau qu'il n'y aura pas de dossiers examinés. Les dossiers « Espaces publics » de Chambon-la-Forêt ont effectivement été envoyés à la Région avant le 30 juin 2016 pour pouvoir bénéficier de la bonification de 20% liée au BTP, mais les dépenses éligibles totales ne sont pas encore identifiées. Les 2 dossiers passeront en Bureau après étude des services de la Région.

Agenda 21 : point d'avancement des actions

Mme BEVIERE passe la parole à Olivier FLORINE, chef de projets Développement Durable et SCoT pour qu'il présente l'état d'avancement des actions de l'Agenda 21 de Pays.

Il rappelle que les projets se répartissent sur 5 blocs d'axes stratégiques :

- 1 - une identité du territoire à valoriser
- 2 - un territoire de liens avec un cadre de vie à maintenir
- 3 - un territoire actif et attractif
- 4 - des richesses et des ressources naturelles à préserver
- 5 - un syndicat de Pays incubateur, animateur, coordinateur et porteur de projets.

Il est fait ensuite un focus sur certaines actions :

- action n°3 « coordonner les actions des Offices de tourisme du territoire ». Plusieurs réunions se sont tenues depuis 2015 pour travailler au groupement des Offices de tourisme. L'Agence de Développement et de Réservation Touristique du Loiret (ADRT) accompagne les acteurs sur ce dossier. Très rapidement, une taxe de séjour pourrait être mise en place, par les EPCI du territoire, à compter de 2017.

- action n°7 « développer la cohabitation intergénérationnelle ou l'hébergement chez l'habitant ». Ce projet est porté par la Mission Locale du Pithiverais. La Région apporte une aide financière de 60% via le dispositif ID en campagne.

M. MALET précise que la Commune de Bellegarde a transformé l'ancienne maison de retraite en une vingtaine de logements, en priorité à destination des apprentis. Des logements privés complètent l'offre.

L'agent de développement rappelle que le Pays est territoire pilote pour le Loiret, dans le développement du dispositif E-logement, porté par l'URHAJ (Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes).

Mme BEVIERE rappelle l'intervention faite par cette structure en Comité syndical.

- action n°11 « favoriser l'accès aux mécanismes d'aide à la rénovation thermique et à la réhabilitation ». Un zoom est fait sur le projet de Bricobus porté par l'association Les Compagnons Bâtisseurs Centre sur le territoire de la CC du Beaunois. Le recrutement de l'animateur technique est prévu pour le courant du mois de juillet.

- action n°13 « maintenir et organiser le commerce de proximité sur le territoire ». Le projet de Conciergerie mobile de proximité porté par la société Proxicaddie pourrait apporter une réponse à cette problématique. Les démarches commerciales sont en cours vers des producteurs locaux.

- les actions n°12 « encourager les déplacements alternatifs à la voiture » et n°16 « développer des aires de covoiturage dans les communes » sont traitées à travers la révision du SCoT. L'objectif est d'améliorer l'existant mais le Syndicat de Pays n'est pas porteur de projet. Sur les déplacements, Mme la Sous-préfète a bien noté les difficultés de mobilité ; cette problématique lui a déjà été signalée.

- les actions n°17 « mettre en place et animer un observatoire de la vie économique fédérant les acteurs » et n°18 « mener une étude de faisabilité sur la création d'un plateau technique pour y accueillir les organismes de formation » sont mises en œuvre par la GPEC T (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale).

- action n°20 « développer les projets structurants de valorisation des filières agricoles ». Cette action est traitée dans le SCoT dans le cadre de la convention avec la Chambre d'agriculture du Loiret.

Le bloc n°4 est abordé principalement via le Contrat global d'actions Essonne amont et la Trame verte et bleue.

- action n°29 « encourager l'élevage de poules domestiques pour réduire les déchets verts ». Cette action pourra intéresser les écoles, les ALSH et les structures d'accueil des personnes âgées, dans le cadre de leur obligation de réduction de bio-déchets.

- action n°32 « élaborer un Plan Climat Energie sur le Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais ». La réalisation de ces plans est une obligation pour les EPCI de plus de 20 000 habitants. Une demi-journée de formation a été organisée le 28 juin à l'attention des élus.

- action n°33 « développer et soutenir les démarches de réduction des phytosanitaires pour la gestion des espaces publics ». Un courrier sera prochainement envoyé à destination des communes les plus importantes du territoire. Les communes de Pithiviers et Outarville s'engagent dans cette démarche. A Malesherbes, elle est déjà en cours.

Le bloc n° 5 concerne plus particulièrement le Pays.

- action n°37 « former les agents des collectivités aux premiers secours ». Une session de formation pour les agents du Pays aura lieu début septembre.

Globalement, les 2/3 des actions sont déjà engagées.

Mme BEVIERE remercie Olivier FLORINE de sa présentation.

Présentation du projet de guide sur les économies d'eau

Mme BEVIERE passe la parole à Lucille GUENARD, stagiaire au Pays depuis le début de l'année. Elle présente les enjeux du guide sur les économies d'eau :

- diagnostiquer les consommations d'eau et l'alimentation en eau
- présenter des solutions diverses

- mettre en place les actions d'économie d'eau et les actions de sensibilisation.

A titre d'exemples, Lucille GUENARD présente des pages intérieures du guide.

M. PICARD souligne l'intérêt de cette démarche. Il rappelle qu'une étude « Diagnostic réseau eau potable » a été réalisée sur sa commune, financée par le Contrat global d'actions avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN). A la suite de cette dernière, des changements de pratiques ont été opérés, comme l'ajout de compteurs sur chaque bâtiment.

Il conclut en soulignant l'intérêt du Pays qui porte ces démarches territoriales.

Mme BEVIERE remercie Lucille GUENARD de sa présentation.

Mise en place du régime indemnitaire RIFSE-EP

Mme BEVIERE indique au Bureau que le Pays va mettre en place ce nouveau régime obligatoire de primes. Ce point sera abordé lors du prochain Comité syndical, à l'automne.

- Contrat Régional de Pays 3G.

Mme BEVIERE rappelle que le 30 juin était la date de clôture du Contrat régional de Pays 3G. Les bénéficiaires avaient jusqu'à cette date pour envoyer leur demande de paiement du solde des subventions. Tous les porteurs de projets ont fait cette demande, sauf les communes de Bellegarde et de Nesploy qui ont demandé une dérogation pour terminer leur projet, dont le règlement des dernières factures.

Mme BEVIERE rappelle la consommation globale de ce contrat avec la Région. Le taux d'engagement final, toutes actions confondues, sauf les enveloppes supplémentaires, s'élève à 88.77%, soit 5 601 357 €. Le taux d'engagement, hors ID en campagne, s'élève à 91.57%, soit 5 489 300 €.

- Vigifoncier.

Mme BEVIERE rappelle que ce dispositif de la SAFER a été présenté en Bureau. Elle souligne l'intérêt qu'il peut représenter pour les collectivités du territoire, notamment pour les préemptions.

Pour mémoire, les coûts sont d'environ 11 000 € si les maîtres d'ouvrage sont les EPCI et d'environ 6 000 € si le portage est assumé par le Pays. La différence est très importante.

Les élus sont plutôt favorables à sa mise en place par l'intermédiaire du Pays.

- Collectif Beauce Gâtinais développement.

En amont du Bureau, la nouvelle plaquette du collectif, financée par l'Association Cultivons l'Avenir du Pithiverais, a été présentée aux élus et aux acteurs économiques. Cette plaquette est à destination des chefs d'entreprises qui souhaitent s'installer sur le Nord Loiret. Elle sera prochainement disponible via le site du Pays et des collectivités.

- Logo pour le projet de serres à Pithiviers-le-Vieil.

Mme BEVIERE a reçu une demande d'avis pour un logo imaginé par M. MORISSEAU, pour son projet de serres à proximité du site de BEGEVAL à Pithiviers-le-Vieil.

Son logo étant très similaire à celui du Pays, il lui est demandé de chercher un nouveau visuel.

N'ayant plus d'information à donner et ne relevant pas d'observation, Mme BEVIERE passe la parole à Mme la Sous-préfète. Mme GEORJON confirme qu'assister aux réunions du Bureau du Pays lui permet de mieux connaître le territoire et ses acteurs. Elle souligne l'intérêt, pour les élus, de se réunir au sein de cette structure.

Elle confirme vouloir perpétuer la tradition des Sous-préfets de participer aux réunions du Bureau.

Mme BEVIERE lui offre avec plaisir le livre « Plein Ciel sur le Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais ».

Mme BEVIERE lève la séance à 18h50.

Monique BEVIERE, Présidente